



NOTE SYNTHETIQUE SUR LA PARTICIPATION DU MAROC
AUX SECTEURS NOUVEAUX ET DYNAMIQUES
DU COMMERCE MONDIAL : DIMENSION SUD-SUD.

Le présent document a été établi sous ma propre responsabilité et sans préjudice de la position du Ministère du Commerce Extérieur du Maroc.

INTRODUCTION

1. Le commerce international ne cesse de se développer et devient de plus en plus un moteur incontestable de la croissance économique mondiale, avec des biens et services de plus en plus élaborés. Les métiers se spécialisent de plus en plus et les besoins augmentent, à tel point qu'un pays ne peut plus être économiquement autarcique.
2. Les échanges commerciaux entre les pays en développement ne sont pas à la hauteur des aspirations des pays du Sud. Leur faible niveau s'explique par plusieurs raisons qui peuvent être ramenées à l'existence de diverses entraves. En raison du faible niveau de diversification de leurs économies, la structure des exportations de la majorité des pays en développement reste dominée par les produits primaires et comportant, dans une moindre mesure, des produits manufacturiers se basant sur une simple transformation, dont la part reste faible. En plus de la concentration sectorielle, les exportations d'une très grande partie des pays en développement sont polarisées sur un nombre limité de débouchés. Ainsi, la majeure partie de leurs exportations est destinée aux pays de l'OCDE, dont plus de la moitié est orientée vers l'Union européenne.
3. L'ouverture de l'économie marocaine à son environnement mondial, euro-méditerranéen, Arabe et Africain est d'ores et déjà fortement engagée. C'est une réalité inscrite notamment dans l'adhésion du Maroc à l'OMC et les séries d'accords de libre-échange que le Maroc a conclus avec l'Union européenne, avec les pays membres de l'Association européenne de libre-échange (AELE), et plus récemment, avec les Etats-Unis d'Amérique et la Turquie ou encore avec les pays formant la quadrilatérale d'Agadir, en l'occurrence la Tunisie, l'Égypte et la Jordanie. A travers ces accords, le Maroc s'érige en plate-forme régionale d'investissement, de production et d'exportation, ouverte sur les espaces des pays du Nord et du Sud.
4. L'évolution notable et continue des importations marocaines répond à un besoin pressant de développement tant économique que social. Elle est attribuée essentiellement aux achats de biens d'équipement et aux matières nécessaires

au développement des secteurs du BTP, du tourisme et de l'industrie manufacturière, à la facture énergétique dépendant elle-même des cours du pétrole et récemment aux biens de consommation particulièrement les voitures, articles électroménagers, et appareils de TV et de téléphonie.

5. S'agissant des exportations, elles sont largement dominées par les produits traditionnels « fatalement exportables » et qui sont généralement primaires ou à valeur ajoutée limitée. Ainsi, les articles d'habillement, les phosphates et dérivés et les produits de la mer en constituent environ 60% en moyenne annuelle pendant ces cinq dernières années.

6. Néanmoins, les efforts de diversification menés depuis les années 90 se sont soldés par l'émergence de nouvelles gammes de produits dont la position s'affermi de plus en plus. Il s'agit notamment, des composants électroniques et des fils, câbles électriques et leurs faisceaux qui contribuent désormais de manière notable à l'amélioration des exportations.

CARACTERISTIQUES DES EXPORTATIONS MAROCAINES

7. Dans le contexte actuel, la réalisation d'une croissance forte, en partie tributaire du dynamisme des exportations, dépend principalement de l'adaptation de l'économie marocaine à l'évolution de l'environnement international de plus en plus marqué par les perturbations des marchés et la concurrence accrue. Le renforcement de la compétitivité du produit marocain, la diversification des produits et des marchés et l'intégration de l'économie nationale dans des ensembles dynamiques et complémentaires, constituent-ils autant de facteurs susceptibles de contribuer à l'amélioration de l'environnement économique et au renforcement du tissu productif.

9. D'une manière générale, les exportations marocaines se distinguent par une vulnérabilité aux fluctuations climatiques, ainsi qu'en témoigne le recul de la part des produits agricoles dans les exportations totales de biens de 34,8% en 1995 à 22% en 2002. Une sensibilité à la conjoncture de l'Union Européenne, principal partenaire commercial du Maroc. Une concentration dans des secteurs moins dynamiques du commerce mondial : trois groupes de produits procurent 80% environ des recettes d'exportations de marchandises. Il s'agit des produits agricoles et de la pêche, des textiles et vêtements ainsi que du phosphate et de ses dérivés.

10. L'importance des réexportations, en liaison avec le régime douanier spécifique de l'admission temporaire pour perfectionnement actif sans paiement. Celles-ci occupent depuis 1998 une part moyenne de 35% des exportations globales. La prédominance des produits manufacturiers qui constituent, en 2002, deux tiers environ des exportations du Maroc, contre 75% au niveau mondial. Les exportations de produits agricoles représentent 22% contre 9% respectivement.

SECTEURS DYNAMIQUES

11. Sur les cinquante premiers produits les plus dynamiques du commerce mondial, quinze produits appartiennent au groupe « machines et matériel de transport », dix au groupe « produits chimiques », deux au groupe « vêtements » et un au groupe « textiles ». Ces produits représentent 52% des exportations manufacturières mondiales.

12. Le Maroc n'est présent que sur quelques produits dynamiques qui constituent 9% seulement des exportations marocaines. Il s'agit principalement de machines et appareils électriques, équipements de télécommunications, compteurs et instruments de mesure ainsi que des ouvrages en caoutchouc. Malgré leur performance, les cinquante premiers produits les plus dynamiques du Maroc ne représentent que 7% des exportations manufacturières nationales, alors qu'au niveau mondial, ces produits contribuent à 32% des exportations manufacturières.

13. En revanche le Maroc compte se repositionner dans les échanges globalisés et particulièrement sur les marchés du Sud à travers la consolidation et la modernisation des secteurs dynamiques déjà existants, notamment :

- L'agroalimentaire qui recèle des potentiels de croissance considérables, notamment au niveau de la valorisation des produits pouvant être développés avec le niveau de production actuel. Les principaux potentiels identifiés concernent essentiellement 2 sous branches : les fruits et légumes et les corps gras. De plus, un potentiel supplémentaire important lié aux exportations « sud-sud » a été identifié pour l'ensemble des sous branches de la filière. La mise en œuvre de la stratégie prônée pour ce secteur se traduira par la génération d'une valeur ajoutée additionnelle de 5 milliards DH et la création d'environ 12.000 nouveaux emplois, à l'horizon 2015 ;
- L'industrie de transformation des produits de la mer est aujourd'hui confrontée à deux grands défis. D'une part, la valorisation de la ressource pêchée et transformée doit être optimisée aux niveaux industriel et commercial. D'autre part, la nécessité de développer une stratégie de diversification des sources d'approvisionnement pour profiter des capacités de production établies et non utilisées à ce jour ; et
- Le secteur du textile revêt une importance stratégique dans l'économie nationale en raison du potentiel considérable qu'il recèle en matière d'investissement, d'emploi, d'exportation et de création de valeur ajoutée. Ainsi, et pour tirer profit de la dynamique insufflée par les zones de libre échange et relever les défis d'une concurrence internationale de plus en plus agressive, le Gouvernement marocain et l'Association Marocaine du Textile et de l'Habillement ont conclu un plan de relance pour ce secteur dénommé « Plan Emergence Textile-Habillement ».

SECTEURS NOUVEAUX

14. L'offshoring : L'externalisation des services a pris ces dernières années une extension mondiale de plus en plus grande en raison des avancées de la technologie des réseaux, de la mise en place de réseaux informatiques à grande vitesse et de l'augmentation de la capacité de largeur de bande. Ce processus a permis l'émergence au Maroc d'une filière offshoring, notamment pour les services et processus administratifs, offrant un potentiel de développement massif et structurant pour l'économie marocaine de demain.

15. Ce potentiel repose essentiellement sur les perspectives de croissance exponentielle de la demande offshoring des pays d'Europe Continentale sur les 10 prochaines années, soit environ 30 milliards €, et d'une combinaison favorable pour le Maroc de maîtrise des langues, en l'occurrence le français et l'espagnol, et de facteurs de coûts avantageux. L'impact estimé de ce potentiel se traduirait par une valeur ajoutée additionnelle de l'ordre de 15,2 milliards DH, et permettrait la création d'environ 91.000 nouveaux emplois directs à l'horizon 2015.

16. Med Zones : Les zones d'activités industrielles orientées export ont été conçu pour accélérer le développement de la sous-traitance industrielle au Maroc à destination de l'Europe. Ce concept consiste à offrir aux investisseurs une zone permettant d'opérer dans des conditions économiques et techniques optimales, à savoir des avantages spécifiques, des infrastructures appropriées, une administration simplifiée, une fiscalité avantageuse. Un ciblage spécifique devrait initialement être réalisé sur deux filières où le Maroc dispose d'avantages comparatifs et de potentiels importants, à savoir, l'automobile et l'électronique. A noter que ce concept reste ouvert à tous les autres secteurs, en particulier celui de l'aéronautique et des nano, micro et bio technologies :

- Secteur de l'Automobile : Compte tenu de l'importance du coût logistique dans ce secteur, le Maroc constitue indéniablement une source « Low cost » d'approvisionnement des sites d'assemblages en Espagne, au Portugal et en France en composants automobiles. L'analyse des structures de prix des 3000 composants que compte un véhicule, rapprochée aux avantages qu'offre la production au Maroc, a permis d'identifier quelques 300 composants pouvant être sourcés du Maroc d'une manière compétitive. Ce qui offre un potentiel d'export de 14 milliards d'€, d'ici 2015. La mise en œuvre de la stratégie préconisée pour ce secteur se traduira par la génération de 7 milliards DH de valeur ajoutée additionnelle et la création d'environ 43.000 emplois à l'horizon 2015 ;
- Secteur de l'électronique : Pour ce secteur, le principal potentiel réside dans le développement de l'électronique de spécialité pour des petites et moyennes séries, notamment, dans les domaines médical, de la défense et de l'électronique embarquée. L'impact estimé de ces potentiels se chiffre à une valeur ajoutée

additionnelle de 5 milliards DH, et se traduirait par la création d'environ 11.000 nouveaux emplois ;

- Secteur de l'aéronautique : ce secteur revêt un caractère stratégique dans la politique industrielle. En effet, il est retenu comme un des métiers mondiaux du Maroc. Ainsi, et en vue de favoriser l'émergence de cette industrie et de drainer plus d'investissements étrangers à s'implanter au Maroc, le Gouvernement a lancé récemment, dans le cadre du programme « Emergence » les travaux d'extension du pôle aéronautique. De plus, un pôle de formation des techniciens, contrôleurs et ingénieurs en aéronautique, est mis en place dans la même technopole. Ce pôle de formation sera retenu comme support pour la mise en place d'autres formations plus spécifiques (soudage, tôlerie fine, traitement de surface, etc.) afin de répondre au besoin en termes de ressources humaines qualifiées, spécifique à la branche aéronautique, et qui se positionne en tant que rubrique déterminante dans le coût de l'investissement initial et de l'exploitation ;

- Nano, micro et biotechnologies : pour ce qui est des nano, micro et bio technologies, l'implantation d'un pôle industriel de haute technologie est, pour le Maroc, un pari sur l'avenir et sa réalisation, un atout dans la compétition industrielle internationale de demain dont les premières épreuves se jouent aujourd'hui. Dans cette compétition, le Maroc dispose de solides arguments qui peuvent lui donner un avantage décisif dans la région ;

- Il est à souligner qu'une réflexion a été réellement entamée sur d'autres secteurs comme le médicament, notamment en ce qui concerne les génériques, et avec un énorme marché à prendre en Afrique de l'Ouest.

LE MAROC ET LA DYNAMIQUE DU COMMERCE SUD-SUD

17. Le choix des produits dynamique du commerce Sud Sud ayant un fort potentiel d'exportation pour le Maroc tient compte d'un certain nombre de facteurs, notamment : l'existence d'un potentiel d'exportation qui peut davantage s'exprimer, les capacités d'attraction des investissements directs étrangers, l'existence de gisements de produits à valeur ajoutée ou d'utilisateurs de main d'œuvre bon marché et habile, l'émergence d'un début d'intégration qu'il faudra poursuivre et développer, le comportement de la demande mondiale et le positionnement de l'offre exportable marocaine par rapport au marché mondial.

18. Ainsi, les filières qui semblent les mieux aptes à contribuer au développement des exportations du Maroc vers le Sud sont, notamment les industries mécaniques, métallurgiques électriques et électroniques et les textiles et cuir. Les industries chimiques et para-chimiques disposent également des potentialités non négligeables, notamment la chimie des phosphates, les médicaments et les produits cosmétiques. De

même, le Maroc exporte une part importante des produits agricoles et halieutiques sous forme brute ou semi-valorisée.

19. S'agissant du commerce des services, ce secteur présente des opportunités importantes pour le Maroc dans la cadre de la dimension Sud-Sud et ce, compte tenu de la disponibilité de compétences marocaines et d'une main d'œuvre assez qualifiée, de la proximité géographique avec des marchés potentiels (Afrique, Pays Arabes), des avantages qui découleraient de la mise en œuvre de l'Accord de Libre Echange signé dans ce cadre.

20. Quant au choix des marchés, il tient compte de la consolidation des positions commerciales marocaines au niveau des marchés avec lesquels le Maroc a conclu des accords commerciaux préférentiels. La diversification vers de nouveaux marchés dont la demande est adaptée à notre offre exportable, la croissance économique, la taille du marché et du revenu par tête d'habitant. Il s'agit notamment de :

- L'Asie : En dépit de la faiblesse de nos échanges actuels avec l'Asie, en raison de la non-adaptation de notre offre exportable aux marchés de la région, il existe des niches à explorer à travers des études de prospection poussée. De même, qu'il faut étudier des possibilités de partenariat dans le domaine de l'investissement pour tirer profit de notre position géographique en tant que plate-forme qui s'ouvre sur les pays européens, USA, arabes et africains et ce, d'autant plus que le centre du commerce mondial glisse de plus en plus vers cette zone ;
- L'Afrique : Les marchés africains possèdent des potentialités importantes adaptées à nos produits et méritent d'être explorées en mettant en place de nouveaux instruments de développement de nos exportations sur cette zone. Concernant plus particulièrement l'UEMOA et la CEMAC, il est proposé de consolider la présence du Maroc sur ces marchés par une meilleure connaissance des clés d'accès aux marchés à travers des partenariats avec les distributeurs locaux, l'encouragement des lignes maritimes régulières et la mise en place de nouveaux instruments de financement, comme les crédits d'achat à taux préférentiel et la simplification des crédits d'assurance à l'exportation ; et
- Les pays arabes : il convient de mieux tirer profit des accords commerciaux préférentiels conclus par l'accompagnement des opérateurs économiques en faisant en sorte que les barrières tarifaires soient levées et la simplification des échanges ainsi que le développement de la logistique et la réduction des coûts.

MR. A. BARHDAD.